



RECENSEMENT • CENSUS

Feuillets d'information relatifs au contenu du Recensement de 2026

Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : mobilité

Recensement de la population de 2026

Date de diffusion : le 4 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 juillet 2025

N° 98-20-0004 au catalogue, numéro 2026008

ISBN 978-0-660-77893-8



Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : mobilité

Introduction

Le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2026. Afin de maintenir la pertinence du recensement, Statistique Canada examine et évalue le contenu du questionnaire en prévision de chaque cycle de recensement. Cela comprend plusieurs étapes de mobilisation consultative, de mise à l'essai et d'évaluation des données afin de recommander le contenu du questionnaire pour le recensement.

Environ 222 000 ménages dans les collectivités partout au pays ont été sélectionnés pour participer au Test du recensement de 2024. Ce dernier a permis de déterminer si la population canadienne pouvait facilement comprendre les questions nouvelles ou modifiées qui étaient à l'étude et y répondre. La mise à l'essai du contenu du recensement permettra d'obtenir des données de grande qualité dans le cadre du Recensement de la population de 2026, qui serviront à appuyer un large éventail de programmes et de services dans les collectivités partout au pays.

Une série de feuillets d'information donne un aperçu des changements apportés au contenu du Recensement de la population de 2026, étant donné que le processus de recensement évolue constamment pour rendre compte des changements de la population canadienne et de ses caractéristiques démographiques.

Le présent feuillet d'information résume les changements apportés au contenu du Recensement de 2026 relativement aux questions sur le lieu de résidence 1 an et 5 ans auparavant (c.-à-d. la mobilité). Les changements mis à l'essai sont présentés ci-dessous, de même que l'approche adoptée pour 2026.



Lieu de résidence 1 an et 5 ans auparavant (mobilité)

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
La région géographique normalisée du lieu de résidence 1 an et 5 ans auparavant a été légèrement modifiée.	- Un changement mineur a été apporté à la formulation pour mettre à jour la description de la subdivision de recensement (SDR) pour les personnes qui vivaient dans une SDR différente 1 an ou 5 ans plus tôt. - Cela correspond aux changements apportés à la description normalisée de la région géographique de la SDR.

Pourquoi ces questions sont-elles posées?

Ces questions nous permettent de savoir où déménagent les résidents du Canada et d'où ils viennent. Ces renseignements sont utilisés pour examiner les caractéristiques des personnes qui déménagent et pour déterminer les besoins en matière de logement, d'éducation, de santé, de transport et de services sociaux.

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

Au cours de la consultation sur le contenu du Recensement de 2026, la majorité des intervenants ont déclaré utiliser les données sur la mobilité à diverses fins, comme la planification municipale, l'analyse du marché du travail, la prestation de services et l'examen des caractéristiques des régions que les Canadiens quittent ou vers lesquelles ils déménagent. Ces renseignements étaient essentiels pour permettre aux utilisateurs de répondre aux questions sur le moment et les raisons pour lesquelles les Canadiens déménagent dans différentes régions du pays.